



Inscription en ligne dans votre lycée pour la rentrée 2019

publié le 23/06/2019

Descriptif :

Votre enfant doit être inscrit(e) dans son lycée d'affectation pour la rentrée 2019 (général ou professionnel). Pour ce faire, nous vous invitons vivement à utiliser le service de téléinscription disponible depuis l'ENT du collège. La campagne sera ouverte du 28 juin à 16h au 3 juillet minuit.

Vous vous connectez avec vos identifiants habituels, vous entrez dans scolarité services puis vous cliquez sur inscription.

Attention : seuls les identifiants parents fonctionnent pour cette procédure.

L'inscription en ligne : pour quoi faire ?

L'inscription en ligne permet au représentant légal d'un élève affecté en 2de ou en 1re année de CAP sous statut scolaire de :

- ▶ prendre connaissance du résultat de l'affectation dès le 28 juin 2019 (16h)
- ▶ procéder à l'inscription dans l'établissement d'affectation
- ▶ préciser les enseignements optionnels souhaités
- ▶ mettre à jour la fiche de renseignements administratifs, pour l'élève et ses représentants légaux
- ▶ consulter les pièces à fournir et compléter le dossier d'inscription en téléchargeant certains documents

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration.

L'équipe de direction reste à votre disposition pour toute question complémentaire sur ce sujet.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.